

M. Ross (Souris): Et les États-Unis?

L'hon. M. Mitchell: Je parle du continent nord-américain. Les États-Unis partagent notre point de vue à ce sujet.

M. Knowles: Le ministre s'attribue-t-il aussi le mérite de la prospérité des États-Unis?

L'hon. M. Mitchell: Comme d'autres députés, je me suis rendu en Europe récemment. J'affirme que je ne voudrais aucunement changer les conditions d'existence du continent nord-américain contre celles de n'importe quel pays d'Europe.

Voilà les faits. Nous avons choisi la voie médiane. Nous savons qu'un pays a préféré une voie différente et qu'un troisième en a choisi une autre. Je me rappelle avoir penché, par sentiment, en faveur de l'expérience russe, tant que je ne fus pas allé en Russie. Après y être allé, j'ai changé d'idée. J'ai eu assez de courage, ou de bon sens si je puis dire, pour exprimer mon avis à ce sujet. D'autres sont aussi allés là-bas, mais à leur retour au pays, il n'ont pas eu le bon sens de donner aux ouvriers canadiens le genre de direction à laquelle ils ont droit.

M. MacInnis: Le ministre s'applaudit.

L'hon. M. Mitchell: Vous dites?

M. MacInnis: J'ai dit que le ministre s'applaudissait.

L'hon. M. Mitchell: Je fais l'éloge de tout le monde. Le représentant de Vancouver-Est (M. MacInnis) est un vieil ami à moi. Je le connais depuis longtemps et je respecte ses opinions. J'admets qu'il est fier de se proclamer marxiste. Il doit savoir, toutefois, que Karl Marx, chassé de tous les pays d'Europe, s'est réfugié en Grande-Bretagne où il a pu écrire *Das Kapital*, ouvrage que peu de gens lisent. D'ordinaire, on en parcourt le premier volume mais on se laisse rebuter par les deux derniers.

Voici à quoi je veux en venir: le député diffère franchement d'avis avec moi, je le reconnais. En l'occurrence, toutefois, j'estime qu'il s'agit de négociation entre patrons et employés. A la longue...

Des voix: Il est neuf heures.

L'hon. M. Mitchell: Un instant. Si nous prenons la chose de haut, si nous permettons aux patrons de faire ce que les syndicats devraient faire eux-mêmes, nous obtiendrons ce que j'appelle des syndicats paresseux. Je me rappelle le temps où nous devions payer l'amende lorsque nous n'assistions pas aux réunions syndicales. Aujourd'hui, les travailleurs ne se rendent pas à la salle pour payer leur cotisation: le patron s'en charge. Aussi

[L'hon M. Mitchell.]

sûrement que le soleil se lèvera demain, j'estime, pour ce que vaut mon opinion... je vois que mon honorable ami rit.

M. Knowles: Je m'excuse. Je riais du temps qu'il fera demain.

L'hon. M. Mitchell: Je croyais qu'il se regardait dans un miroir.

Des voix: Il est neuf heures.

M. Knowles: Il est neuf heures.

L'hon. M. Mitchell: Autre chose encore. Il est un vieux proverbe russe qui dit que lorsqu'on sait que quelqu'un est stupide, il faut absolument se regarder dans une glace.

M. Knowles: Aux voix!

M. l'Orateur: Étant donné qu'il est neuf heures, la Chambre reprendra l'examen de la mesure à l'étude avant le dîner.

VOIES ET MOYENS

La Chambre reprend la discussion sur la motion de l'honorable M. Abbott invitant la Chambre à se former en comité des voies et moyens, ainsi que sur la proposition d'amendement de M. Drew.

M. J. M. Macdonnell (Greenwood): J'ai quelques observations, très brèves, à formuler au sujet du débat qui a eu lieu cet après-midi. Le chef de l'opposition (M. Drew) a alors présenté une proposition d'amendement invitant la Chambre à étudier l'opportunité de nommer une commission royale chargée de,—j'en résume les fonctions,—l'amélioration des services gouvernementaux.

Le libellé de la proposition d'amendement est tel qu'il ne saurait offenser qui que ce soit, si susceptible qu'on puisse être. Il a été présenté d'une façon fort logique. Le chef de l'opposition (M. Drew), a parlé d'une commission analogue aux États-Unis, la commission Hoover. Il a fourni de nombreux témoignages tendant à démontrer l'excellence du travail accompli par cette commission. Il a rappelé qu'au États-Unis on avait pu s'assurer les services gratuits d'un grand nombre de citoyens éminents, disposés à consacrer plusieurs mois, sans doute, à l'étude des rouages administratifs et à présenter des propositions sur les méthodes à employer pour en améliorer le rendement.

Il y aurait peut-être deux motifs à invoquer pour rejeter cette proposition. On pourrait d'abord prétendre que la situation au Canada est si bonne qu'il est inutile de chercher à l'améliorer. Tous ceux qui, sains d'esprit, ont écouté l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Abbott), ne sauraient invoquer ce prétexte. Je suis persuadé que le ministre lui-même ne le tenterait pas.